

OBJET : Consultation publique Châteauguay du 19 février 2018, PPCMOI Z-4000-6-18

Bonjour,

Suite à la consultation publique de lundi soir, nous souhaitons clarifier quelques points soulevés. Notre bilan de la soirée est positif et avons apprécié l'initiative de M. le maire d'assurer la présentation et l'animation du dossier.

Nous étions par contre surpris qu'il n'y eût aucune aide visuelle afin d'alimenter la discussion, de plus le projet de résolution n'a pas été expliqué. Lors de notre rencontre avec le CCU, ce dernier présentait à l'écran le support visuel. Les images que nous vous avons envoyées auraient certainement beaucoup aidé les citoyens à comprendre les nuances du projet soulevés par les participants. Notre document de présentation montre tous les points: le verdissement du site, les accès piétonniers, les accès pour personnes à mobilité réduite, les emplacements des bâtiments isolés, la répartition judicieuses des espaces de stationnement et les nouvelles terrasses. Aussi, notre document montre les accès au service à l'auto qui se font par le stationnement du centre régional et non à partir d'un (nouvel) accès sur le boulevard d'Anjou.

Par la présente, nous tenons à rectifier des points abordés :

Architecture Paysager

M. Routhier a fait mention que « nous nous soustrayons de la norme réglementaire d'un arbre par 10 mètres et que la surface minérale ne sera pas moindre après avoir complété le projet ». Nous respecterons la norme d'un arbre par 10 mètres. Nous n'allons simplement pas planter un arbre mature : « arbre ayant atteint sa hauteur maximale » à chaque 10 mètres. Nous avons élaboré un programme de verdissement avec des architectes paysagers et étant donné le mauvais état des plantations sur le site, nous allons extraire les plantations en mauvaise santé, les remplacer par des nouvelles et en ajouter. Un citoyen a fait mention que la plupart des plantations proposées sont des arbustes. Nous souhaitons rectifier que nous proposons une quarantaine de nouveaux arbres sur le long du boulevard d'Anjou et près d'une soixantaine d'arbres sur le site dans des nouveaux ilots dans le stationnement. De plus, nous allons ajouter du gazon tout le long du boulevard d'Anjou où il y a présentement un talus de pierre d'asphalte. Nous avons déployé des efforts afin d'améliorer la qualité du site par cet ajout important de végétation et ceci n'a aucunement été soulevé lors de la présentation alors que plusieurs citoyens ont questionné cet élément. S'il vous plait, reconsultez notre proposition d'architecture paysager.

Affichage le long du Boulevard d'Anjou

Nous comprenons l'inquiétude des citoyens relativement à l'affichage le long de la 138 puisque le boulevard est bondé de gigantesques enseignes commerciales. Il aurait été pertinent de montrer notre proposition d'enseignes pylônes sur le projecteur et d'expliquer les dimensions des enseignes. L'enseigne existante a une hauteur d'approximativement 12 mètres alors que les

nouvelles font 5 mètres. Il est important de bien afficher les locataires du mail sur les pylônes puisque nos locataires n'ont pas pignon sur rue comme au Quartier Dix30. Nous sommes un mail fermé et la plupart de nos commerçants n'ont aucune visibilité.

Service à l'auto

Pour ce qui est de l'inquiétude soulevé par l'ajout de restaurant avec services au volant, ces derniers ne se feront pas directement sur le Boulevard d'Anjou. Nous n'ajoutons aucuns nouveaux accès au site pour desservir les commerces. Les clients accèdent le site pour aller au service au volant du commerce, ils seront dans le stationnement du centre et non « en ligne » sur le boulevard d'Anjou. Il n'y aura aucun débordement sur le domaine public.

En conclusion, nous demeurons optimistes quant à la suite du processus ces prochains jours.

Nous devrions prévoir rapidement une stratégie de communication.

Veuillez accepter, madame, monsieur l'expression de nos meilleurs sentiments.

Très cordialement.